

DIVERS

FABRIQUE DE CADRANS MÉTAL

NIDAU-
BIENNE

1683

PROGRESSIA

Maison spéciale pour la grande série.

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retaillage, réparations. Pierres bonsoires saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules « India » et « Aloxite », etc.

Filières en acier à tirer. 231

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

HENRI ROZELAAR

GENÈVE

28, rue du Marché - Téléphone St. 83.83

BRILLANTS et ROSES

toutes les formes, grosseurs et qualités

Perles, Pierres fines, Pierres de couleurs

Le plus grand assortiment
au prix le plus bas. 990

Maison spéciale

Etiquettes

en tous genres
pour tous commerces
et industries.Grande spécialité:
Etiquettes,
Cachets en relief.

Riche collection d'échantillons sur demande.

BROSSES MÉTALLIQUES
„ROBRO“

(BREGUET-ZEHR)

Qualité supérieure
et à des prix très avantageux.

Camille Harder

représentant exclusif

1685

La Chaux-de-Fonds

C.-E. ROBERT arbitre de commerce
expert - comptable A. S. E.
membre diplômé C. S. E.

La Fiduciaire ORCAFIDUS

42, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds
Fondation : 1889/1898. — Tél. 2.11ORGANISATION. - REVISION. - CONTROLE
Questions fiscales. — Contentieux. 1034

Fabrique de ressorts de montres p' tous pays 898

Commission.
Exportation.

Temple allemand 91,93,95

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 24.40

V. GEISER & FILS

Amérique

Atelier organisé sur petites pièces ancre, cherche à entrer en relations avec maison sérieuse pouvant lui sortir 4-5 grosses par mois.

Offres sous chiffre N 1035 U à Publicitas Bienne. 1943

DIVERS

Sertissages

Fabrique avec installation moderne possédant outillages sur quilles pour cal. 11,8, 12,4 mm (5 1/4, 5 1/2 lig.) aurore, 19,7, 21,9 14,6, 15,2 mm (8 3/4, 9 3/4, 6 1/2, 6 3/4 lig.) Peseux, entreprend encore quelques séries de sertissages. Prix avantageux. Qual. garantie interchangeable. 1944

Offres sous chiffre O 5700 à Publicitas St-Imier.

Maison très bien organisée, ayant le personnel nécessaire pour la terminaison 10 à 12 grosses par mois de montres ou mouvements petites pièces ancre soignées, réglages breguet dans la minute, 2 positions,

cherche à entrer en relations

avec maison sérieuse pouvant, après essai, donner cette quantité d'une façon suivie et garantie par contrat.

Offres sous chiffre N 443 X à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1936

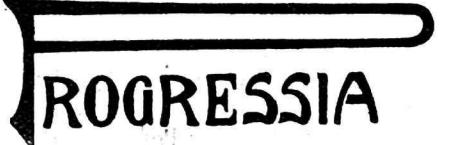
Atelier bien organisé

cherche à entrer en relations avec grossistes pour livraison régulière de mouvements et montres de 6 3/4 à 10 1/2 lig.

Eventuellement on entreprendrait terminages.

Offres sous chiffre P 1965 C à Publicitas St-Imier. 1965

FABRIQUE DE CADRANS MÉTAL



PROGRESSIA

1683

livre vite et bien.



Représentants

sérieux et actifs, demandés par fabrique d'horlogerie de vieille réputation, spécialisée dans la joaillerie, or gris et platine, des plus simples aux plus riches. 1906

Ecrire à case postale n° 399 Rive, Genève.

PRÉSENTATION

Horloger-commerçant, parlant français et espagnol, ayant fait long stage dans l'Amérique du Sud, très au courant de l'horlogerie, cherche à soigner les achats et à représenter maisons d'horlogerie étrangères. Sérieuses références et garanties.

Ecrire sous chiffre P 15501 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1923

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Importante fabrique d'horlogerie bien introduite auprès de la clientèle de gros, cherche pour époque à convenir pour ses voyages en Europe.

Voyageur expérimenté

Inutile de faire offres sans de sérieuses références. Situation intéressante pour jeune homme honnête, intelligent et travailleur.

Adresser offres sous chiffre T 4711 U à Publicitas Bienn. 1899

Traveller

Young man, Swiss, speaking English fluently, having good connections with leading wholesale houses in England, is required.

Apply in English to P 21026 C Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1960

Belle situation

est offerte par importante fabrique d'horlogerie faisant ses propres ébauches, à

VOYAGEUR

intelligent et énergique pour visiter divers pays de l'Europe et éventuellement aussi d'outre-mer. Les postulants doivent pouvoir fournir preuves de capacités, d'honnêteté et connaître plusieurs langues.

Faire offres sous chiffre U 1044 U à Publicitas Bienn. 1963

La Manufacture d'horlogerie LE COULTRE & Cie, au Sentier, engagerait:

Un ouvrier

connaissant la fabrication de la montre complète, y compris le réglage, pour travail sur grandes pièces. Entrée de suite ou époque à convenir.

Une bonne ouvrière régulière

pour spiraux plats grandes pièces, pouvant éventuellement diriger des ouvrières. Entrée de suite ou époque à convenir.

Adresser offres de suite à la Direction de la Manufacture d'horlogerie LE COULTRE & Cie, au Sentier. 1977

STÉNO - DACTYLO

anglais, français, très capable, est demandée de suite ou époque à convenir par Maison de la place.

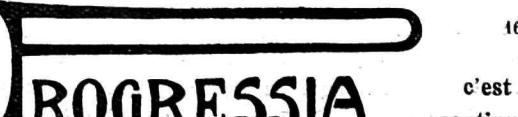
Adresser offres sous chiffre P 21011 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1937

EMPLOYÉ

de confiance et travailleur, pouvant s'occuper de la comptabilité, de la correspondance, capable de conduire fabrication d'horlogerie, cherche nouvelle situation. Excellent réferences à disposition. Entrée selon entente.

S'adresser sous chiffre O 5810 à Publicitas St-Imier. 1958

Faire un essai avec le CADRAN MÉTAL

c'est
continuer

FROIDEVAUX & Cie, NIDAU - BIENNE

A son ordre du jour figurent entre autres les questions suivantes:

a) L'étude de l'usage à faire dans le domaine douanier de la *clause de la nation la plus favorisée*.

Le comité économique prépare à ce sujet un rapport d'ensemble portant à la fois sur le champ d'application de la clause, ses exceptions, la clause-type, ses règles d'interprétation, les relations entre les accords plurilatéraux et les conventions bilatérales, qui constituera un corps de doctrine complet susceptible d'être ultérieurement utilisé par les gouvernements dans leurs négociations commerciales.

(Voir *Fédération Horlogère Suisse*, Nos. 1 et 2 des 5 et 9 janvier 1929).

b) La préparation du document définitif qui sera soumis à une conférence internationale en vue de la conclusion *d'une convention pour le traitement des étrangers et des entreprises étrangères*.

Les gouvernements à qui le projet de convention, élaboré sous la direction du comité économique, avait été communiqué ont, dans leur grande majorité, répondu d'une manière favorable et se sont déclarés disposés à participer à une conférence diplomatique qui serait appelée à conclure la convention. Dans sa session de décembre, le conseil de la Société des nations a, en conséquence, autorisé le secrétaire général à fixer la date de convocation de cette conférence dès que le comité économique lui aura fait savoir que la préparation technique est suffisamment avancée.

c) La mise en marche des travaux sur les *ententes industrielles*.

Il s'agit notamment d'études sur les formes juridiques de ces ententes, la législation à laquelle elles sont soumises et la publicité dont elles sont l'objet. Les membres du comité économique se sont chargés de réunir sur ces différents points une documentation qui sera sans doute, après que le comité en aura pris connaissance, soumise à l'examen d'un ou plusieurs spécialistes du problème des ententes.

Enfin, le comité aura un échange de vues sur les questions suivantes: contrebande, protectionnisme administratif, tendances économiques pouvant influencer la paix.

Propriété industrielle

Une nouvelle loi fédérale sur les brevets d'invention, sur les dessins et modèles industriels et sur la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles.

I.

Une *loi fédérale* modifiant les lois fédérales du 21 juin 1907 sur les brevets d'invention, du 30 mars 1900 sur les dessins et modèles industriels, du 3 avril 1914 sur les droits de priorité relatifs aux brevets d'invention et aux dessins ou modèles industriels, et du 26 septembre 1890 sur la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de

1927, 30975 km. de lignes télégraphiques (3%) et téléphoniques (97%) et 4300 km. de câbles. La valeur première d'établissement s'élève à environ 282 millions de francs. Le nombre total d'abonnés était de 168,130, soit un abonné pour 23 habitants. En 1882, le nombre des télégrammes était de 0,92 par habitant, en 1927 il est de 1,23, tandis que les conversations téléphoniques passent de 0,24 par habitant en 1882 à 43,27 en 1927. Les postes téléphoniques qui se chiffraient à 1053 ou 0,04 par 100 habitants en 1882, arrivent à un total de 233,597, ou 5,61 par 100 habitants en 1927.

Il y a quelques années, un véritable monopole des installations téléphoniques à domicile existait en faveur de l'administration, dès lors des installateurs privés peuvent obtenir des concessions pour effectuer des travaux.

4. Résumé.

A côté des CFF, l'Administration des postes, télégraphes et téléphones représente la plus grande entreprise en régie de la Confédération. Bien que la guerre ait eu pour effet d'accroître l'effectif du personnel et de relever les taxes dans une mesure particulièrement sensible au commerce et à l'industrie, il est bon de constater que cette administration est la plus populaire des entreprises d'Etat et le retour de ces services à l'exploitation privée n'est demandée pour ainsi dire par personne. La considération dont jouit cette administration a suscité l'idée de lui confier l'exploitation d'une caisse d'épargne postale. Toutefois jusqu'à présent cette innovation n'a pas encore eu de suite.

récompenses industrielles, a été promulguée le 21 décembre 1928.

1. *Les articles 18, 22, 1er et 3e alinéas, et 28 de la loi fédérale du 21 juin 1907 sur les brevets d'invention sont remplacés par les dispositions ci-après:*

A la fin de la troisième année à compter de la date officielle de l'enregistrement du brevet, toute personne qui justifie d'un intérêt peut ouvrir devant le Tribunal une action tendant à l'octroi d'une licence pour l'exploitation de l'invention, ou à la déchéance du brevet, si, jusqu'à l'introduction de l'action, l'invention n'a pas encore été exécutée dans une mesure suffisante en Suisse et que le propriétaire du brevet ne puisse s'en justifier.

Si le tribunal estime que l'octroi d'une licence suffit pour assurer une exploitation convenable de l'invention en Suisse, il doit prescrire cette mesure même si l'action tend à la déchéance du brevet. Le tribunal fixe l'étendue et la durée de la licence obligatoire, ainsi que le montant de l'indemnité à verser au propriétaire du brevet.

L'alinéa 2 n'est applicable en faveur d'un propriétaire étranger que si le pays dont il est ressortissant accorde la réciprocité à la Suisse.

Le Conseil fédéral pourra déclarer inapplicable à l'égard de pays qui accordent la réciprocité la disposition relative à l'obligation d'exécuter l'invention en Suisse.

Le propriétaire du brevet pour une invention qui ne peut être exploitée sans l'utilisation d'une invention brevetée antérieurement et qui, comparée à cette dernière ou envisagée pour elle-même, présente un progrès technique notable a le droit de demander au propriétaire du brevet antérieur, après trois ans à compter de la date officielle de son enregistrement, la licence nécessaire pour exploiter son invention.

Celui qui accorde une licence a droit à une indemnité équitable. En cas de désaccord, le tribunal statue sur l'octroi de la licence, en fixe la durée et détermine le montant de l'indemnité.

A la fin de la troisième année à compter de la date officielle de l'enregistrement du brevet, l'octroi d'une licence pour l'exploitation de l'invention peut aussi être demandé en tout temps devant le tribunal si l'intérêt public commande cet octroi pour d'autres motifs que ceux prévus ci-dessus et si le propriétaire du brevet, malgré l'offre d'une indemnité équitable et sans pouvoir justifier son refus, a refusé d'accorder la licence qui avait été sollicitée par le demandeur.

Si la licence obligatoire est accordée, le tribunal en fixe l'étendue et la durée et détermine le montant de l'indemnité.

Les décisions du bureau fédéral de la propriété intellectuelle en matière de brevets, en particulier le rejet de la demande de brevet, ne peuvent être attaquées que par la voie du recours de droit administratif au Tribunal fédéral, conformément à la loi fédérale du 11 juin 1928 sur la juridiction administrative et disciplinaire.

2. *La loi fédérale du 30 mars 1900 sur les dessins et modèles industriels* a été modifiée sur les points suivants:

Le déposant qui n'aura pas payé dans les trois mois de leur échéance les taxes dues pour la prolongation de la protection sera déchu des droits résultant du dépôt.

L'office qui a reçu le dépôt avisera le déposant en temps utile que la taxe est échue, sans toutefois encourir de ce chef aucune responsabilité en cas d'omission.

Les décisions du bureau fédéral de la propriété intellectuelle en matière de dessins et modèles, en particulier le rejet d'un dépôt, ne peuvent être attaquées que par la voie du recours de droit administratif au Tribunal fédéral, conformément à la loi fédérale du 11 juin 1928 sur la juridiction administrative et disciplinaire.

Celui qui effectue le dépôt international d'un dessin ou modèle industriel obtient de ce fait la protection de la loi comme s'il avait déposé le dessin ou modèle en Suisse. Les dispositions de l'arrangement de La Haye du 6 novembre 1925 qui sont plus favorables au titulaire du dépôt international que celles de la loi priment toujours ces dernières.

3. *Les articles 6, 2e alinéa, et 9, 2e alinéa, de la loi fédérale du 3 avril 1914 sur les droits de priorité relatifs aux brevets d'invention et aux dessins ou modèles industriels, sont remplacés par les dispositions suivantes:*

Quiconque veut se prévaloir du droit de priorité pour un dessin ou modèle industriel, doit présenter lors du dépôt une pièce écrite indiquant la date et le pays du premier dépôt. Cette prescription n'est pas applicable en cas de dépôt international d'un dessin ou modèle.

Quiconque veut se prévaloir du droit de priorité pour un dessin ou modèle industriel, doit présenter cette déclaration lors du dépôt. Cette prescription n'est pas applicable en cas de dépôt international d'un dessin ou modèle.

Chronique des métaux et diamants

Marché diamantaire.

Les bruits les plus pessimistes ont circulé sur le marché de Paris concernant la tenue des cours.

Ce sont les brillants de forme qui ont pâti de cette tendance.

Il est incontestable que les cours ont enregistré une moins-value.

Quel en est le mécanisme?

Des voix autorisées dans les milieux diamantaires ont signalé la surproduction de cet article.

Pour ceux suivant de près la fabrication de la joaillerie, il appert que dans les circonstances les plus favorables, l'emploi des brillants de forme ne peut dépasser une quantité déterminée.

Les grands centres de production, séduits par le semblant de prospérité, affectant ceux qui s'occupaient de cet article, se jetèrent, tête baissée vers ce nouveau « placer ».

D'où surproduction et constitution de « stocks flottants » pesant sur les offres, dès la première accalmie.

Un tassement se produisant dans les demandes mondiales, dès l'entrée de l'automne, les offres se firent plus impérieuses avec surenchères à la baisse (par le processus bien connu, de gens qui, ayant des engagements, devaient vendre coûte que coûte).

Par contre, les fabricants diamantaires échaudés par des pertes subies, dès lors qu'ils reprendent la taille, ne voulurent se réapprovisionner qu'à des bas prix.

Les cliveurs et scieurs, ne trouvant plus une rémunération à leurs produits mi-ouvrés, cessèrent de fabriquer et arrêtèrent leurs achats, *le prix de la matière brute n'ayant pas baissé*.

A l'heure actuelle, tous les fabricants diamantaires ont un mal inouï à se réapprovisionner, car non seulement il ne s'agit pas d'acheter à la baisse, mais même aux prix antérieurs, ils ne trouvent la matière première nécessaire à la bonne marche de leurs ateliers.

Par voie d'élimination naturelle, les éléments faibles (perturbateurs éternels de tous les marchés) disparaissent peu ou prou.

Pour ceux donc qui veulent profiter de fructueux achats, le moment est propice, car sous peu nous assisterons à une hausse de prix, c'est-à-dire le réajustement strict entre le prix de la matière première, le niveau des salaires et les capacités d'une exploitation technique adéquate, sans quoi aucune industrie ne peut vivre ou prospérer.

Les demandes, quoique faibles, de la dernière minute, correspondent à des livraisons à terminer.

Surcroît de demandes pour la grosse pierre, qu'on constate toujours à cette époque de l'année.

Les affaires continuent à être aussi satisfaisantes que possible sur les marchés d'Anvers et d'Amsterdam. Contrairement aux années précédentes et, en quelque sorte à la coutume établie, beaucoup de maisons ont déjà recommencé leurs achats. L'opinion générale est, en effet, d'accord pour prévoir une très sensible hausse pour janvier et beaucoup veulent encore profiter de ce qu'ils espèrent être les anciens prix.

Ces derniers jours, les achats deviennent de plus en plus difficiles et il est logique de prévoir le premier trimestre de l'année 1929 comme devant être très satisfaisant.

Ainsi que c'est devenu l'habitude en ce moment de l'année, le marché de Londres a eu des demandes de dernière heure sur le marché détaillant pour des solitaires en toutes formes et grosses. Le résultat fut que ceux des boutiquiers qui purent satisfaire ces demandes directement de leurs stocks, sans avoir recours aux grossistes, purent terminer leurs transactions sur le champ, tandis que beaucoup d'autres furent victimes, ne pouvant trouver les marchandises nécessaires à temps.

On n'a jamais connu, de nos temps, une telle disette de pierres importantes sur tous les marchés lapidaires, tant européen qu'américain, et il semble peu probable que la situation s'améliore, vu qu'il n'y a toujours pas de réserves en brut de grande taille appréciable au Syndicat londonien qui permettront de produire ces marchandises.

Les rapports d'Anvers et d'Amsterdam sont favorables, et l'on s'attend avec optimisme à une concurrence solide dans la nouvelle année pour toutes marchandises actuellement en cours de taille.

(*Le Grand Négoce*).

ACHAT ET VENTE**Fabricant cherche à vendre la production mensuelle**

de 2 à 3 grosses, en pièces 5 1/4 lig. ancre, Eta C 370 et 6 1/2 lig. ancre C 425, en 15 rubis, en cal. or ou métal, ou mouvements seuls. Prix intéressants. Offres sous chiffre P 2042 P à Publicitas Porrentruy. 1980

On achèterait au grand comptant
lots de Montres cylindre et ancre de tous genres, à prix avantageux.

Adresser offres sous chiffre P 21027 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1953

JAPON

tous genres pour ce pays, spécialement 1 1/2, 2 3/4 et 36mm (8 3/4, 10 1/2 et 16") extra-plats, **sont demandés**.

Commandes régulières.

Faire offres sous chiffre G 1074 U à Publicitas Bienne. 1994

La Maison A. Chatelain-Voumard

Téléphone 116 TRAMELAN Téléphone 116

livre mouvement cylindre 5 1/4 lig., bonne qualité et prix avantageux.

Montre finie en or, argent et plaqué.

Demandez prix et échantillons. 1974

Mouvements

17 lignes plats, 21, 22/12mes ancre, 6 et 15 rubis

intéressant pour quantités importantes, maison de New-York avec bureau en Suisse.

Offres sous chiffre T 1043 U avec nomination du calibre à Publicitas Bienne. 1964

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**Commerçant**

énergique et capable, ayant occupé poste de confiance, service de la clientèle et voyageur, parlant français, anglais, italien, espagnol et allemand, cherche place analogue et stable.

Premières références à disposition.

Prière faire offres sous chiffre P 15004 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1972

Régleur Retoucheur

apte à pouvoir fournir par son travail des bulletins de marche d'école d'horlogerie, depuis 10 1/2 à 19 lig., est demandé par fabrique de Bienne.

Adresser offres sous chiffre G 1024 U à Publicitas Bienne. 1942

DIVERS**DIAMANTS INDUSTRIELS**

tous genres

BOART - CARBONE

Pointes - Burins fins

S. H. KAHL

G E N E V E

12, Boud du Théâtre, 12

Tel. SI. 90-24

Télégr.:

« Carbonsmit-Genève »

Agent de la maison

J. K. Smit & Zonen,

Amsterdam 949

Fd. & Ad. Droz

Parc 91.

La Chaux-de-Fonds livrent avantageusement mouvements 3 3/4 lig., rectangle.



1429

Vérfiages de pierres fines

fins, justes et bien plats. Pour les grandes séries, installations idéales.

A. GIRARD, Erlach

762 (lac de Bielne)

Maison fondée en 1901

Fabrique Moderne à Renan (J. B.)

de construction récente, soit beaux ateliers, établis posés, bureaux, vestiaires, w. c. sur chaque étage, disponible de suite sont à louer. Chauffage central.

Conviendrait pour tous genres d'industries.

La Fabrique serait à vendre éventuellement pour Irs. 25.000.— Grande facilité de paiement.

S'adresser pour visiter à Mr. J. Flora, à Renan, pour traiter à Mr. Ch. Spicher, rue Léopold Robert, 41, Chaux-de-Fonds. 1865

RHAB LLAGES à fond, de pendules Neuchâteloises, montres simples et compliquées, chronométrie chez **A. PELLATON-SCHILD**, Chemin Blanc 3, Le Locle.

1914

CADRANS NACRE

M. Willeumier

Bellevue-Genève 1976

Horloger complet

ayant l'habitude de la boîte légère, **entreprendrait** à domicile et en séries, **emboutages, terminages, lèp. ou sav.**

Adresser offres sous chiffre T 7810 à Publicitas St-Imier. 1979

DORAGES

de mouvements et roues en tous genres, prix modérés, spécialité de dorage américain.

229

Roues circulaires.

Ernest Aeschlimann

Numé Droz 145

Chaux-de-Foups.**Achat et Vente****A vendre Montres Controlex**

Stationnaires et portatives

Occasion spéciale.

Ecrire s. chiffre P 2101 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1945

Mouvements cylindre

11,8mm (5 1/4"), 12,4mm (5 1/2")

14,6mm (6 1/2"), 15,2mm (6 3/4")

19,7mm (8 3/4"), 20,3mm (9")

sont livrés avantageusement en qualité garantie.

G. FROIDEVAUX

D.-P. Bourquin 19 — Tél. 26.02

La Chaux-de-Fonds

1978

Boîtes

A liquider à prix avantageux, quelques grosses boîtes, fabrication soignée, métal 23,6mm (10 1/2 lig.), rect. cambré. Ecrire sous chiffre D 591 X à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1978

Fabrique sérieuse

spécialisée sur mouvements ancrés 11,8 - 12,4 - 15,2 mm.

(5 1/4 - 6 1/4 - 6 3/4 lig.) rect., 19,7

mm. (8 3/4 lig.) A. S. et Felsa.

Demande preneur régulier, prix intéressant.

Calottes ou en tout genre.

Demandez catalogue. 240

M. Mühlmattter & Grimm

Numé Droz 145

La Chaux-de-Fonds.

1981

Balanciers

A vendre d'occasion 14 grosses balanciers 25,3mm (11 1/4 lig.) A. S., bi-métalliques, façon feuille de sauge, à prix très avantageux.

Faire offres sous chiffre P 21029 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1971

Benoit Frères

rue du Parc 128 Tél. 47.35

Chaux-de-Fonds

livrent mouvements ancrés 10,7mm (4 3/4"), 11,2mm (5 3/4"), 11,8mm (5 1/4"), 12,4mm (5 1/2") 14,6mm (6 1/2"), 15,2mm (6 3/4") de forme et 19,7mm (8 3/4") ronds, qualité garantie.

Demandez prix et échantillons. 994

Extensibles argent et nickel

en 7, 9 et 11 maillons, à céder très avantageusement chez Mr. E. Tolck, Tourelles 19 a, La Chaux-de-Fonds.

Offres et Demandes d'emploi**Technicien diplômé**

très expérimenté dans la fabrication interchangeable de l'ébauche au terminage par grandes séries, à même de faire tous les outillages y relatifs, habitué à diriger un nombreux personnel

1941

cherche place

pour époque à convenir.

Adresser offres sous chiffre F 021 U à Publicitas Bienne.

1979

L'Atelier**C. Wirz - Diacon**

Promenade 6

La Chaux-de-Fonds

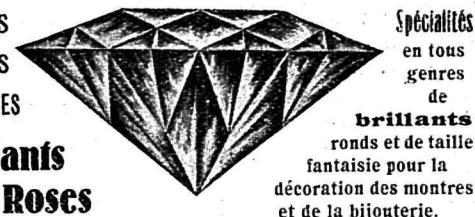
fait spécialement le petit cadran émail forme.

163

DIVERS**ADOLPHE ADLER**

3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

Spécialités en tous genres de brillants ronds et de taille fantaisie pour la décoration des montres et de la bijouterie.

**Atelier bien organisé**

entreprendrait pour 1929 encore une grosse terminage 23,6mm (10 1/2 lig.) ancre, par semaine.

Travail régulier et soigné garanti.

Offres sous chiffre P 21037 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1981

Bureau de brevets d'invention**A. BUGNION**

Ancien expert technique au Bureau fédéral de la Propriété Intellectuelle

Genève

Corraterie 13

1984

Lausanne

Grand Pont 2

Monteurs de boîtes possédant

l'outillage p' calottes 9/13" rectangles

sont priés de faire offres sous chiffre P 21033 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1982

ALLEMAGNE

Représentant bien introduit auprès des premières maisons de la partie, demande la représentation exclusive avec dépôt d'une fabrique renommée de montres de marque de 5 à 18 lignes.

Meilleures références suisses et allemandes. 1973

S'adresser sous Hal. E. 643 à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Montres cylindre

On cherche un bon **terminer** de montres cylindre 36 à 40,6mm (16 à 18 lig.). Ebauches, fournitures et boîtes seraient fournies.

Faire offres sous chiffre P 10120 F à Publicitas Fribourg. 1990

GROSSISTE

introduit depuis plus de dix ans dans les pays rhénans et l'Allemagne du sud (environ 2000 clients) cherche la représentation d'une bonne fabrique de montres de poche resp. montres-bracelets.

2 bureaux de vente. — Garanties.

Faire offres sous chiffre D 6004 à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1998

LOCAUX

On cherche à louer pour le 30 avril 1929 un local bien éclairé, d'une superficie de 150 m² environ, plus un bureau.

Faire offres sous chiffre P 15007 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1992

Bureaux de Contrôle

Turquie.

Poinçonnage des ouvrages d'or et d'argent.

Nous publions ci-après certains renseignements de source autorisée sur le poinçonnage des ouvrages d'or et d'argent en Turquie:

Jusqu'ici la Turquie n'a pas édicté de prescriptions législatives sur le poinçonnage des ouvrages d'or et d'argent. Celui-ci est en conséquence facultatif.

Les titres sont:

pour les ouvrages en or 8, 10, 12, 14, 18 et 22 carats;

pour les ouvrages en argent 0,800 et 0,900.

Pour les ouvrages en or la tolérance est de 5 millièmes, pour les ouvrages en argent de 10 millièmes, pour les pièces d'or de 2 et pour les pièces d'argent de 3 millièmes.

Le droit de poinçonnage sont de 10 piastres le dirhem, pour les ouvrages en or, et de 20 para le dirhem, pour les ouvrages en argent.

La Toughra impériale n'est plus appliquée comme poinçon, mais bien la demi-lune, l'étoile à cinq pointes et le chiffre arabe (indication de l'année 336=1336-1920, année de fondation de la République Turque) ou le mot arabe « sahh » qui signifie « approuvé, vrai ».

L'absence de prescriptions obligatoires comporte naturellement un manque considérable de sûreté en matière du poinçonnage, bien que les contraventions aux dispositions en vigueur soient punies par les articles 329 et 330 du nouveau code pénal turc d'emprisonnement jusqu'à trois ans ou d'une amende jusqu'à 100 Ltqs.

Les ouvrages d'or et d'argent aux titres susmentionnés et qui sont munis du poinçon fédéral de contrôle sont admis à l'importation en Turquie.

Informations

Avis.

Nous recherchons un nommé

L. Aronowitsch, ci-devant à Reval et actuellement aux Etats-Unis.

Les personnes qui pourraient nous renseigner nous rendraient service.

— Les créanciers de la maison

L. A. Metrik, à Riga, sont invités à nous adresser le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions prendre en mains la sauvegarde de leurs intérêts.

— Encore une fois, nous mettons en garde contre Moritz Zahler, à Breslau.

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Douanes

Unification de la nomenclature douanière.

Le comité de cinq experts (allemand, belge, français, italien, tchécoslovaque) qui a été chargé d'établir une nomenclature douanière commune s'est réuni le 8 janvier pour reprendre ses travaux.

Nous croyons savoir, toutefois, que les chapitres consacrés à l'horlogerie et à la bijouterie ne pourront pas être traités au cours de cette session.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrements:

31/XII/28. — *Moret et Bettolini*, soc. n. coll. (Dame Vve Caroline M.-B., de Viliars-les-Moines, Berne et Etienne B., de Vezia, Tessin), fabrication de pierres pour l'horlogerie, rue des Moulins 59, Boudry.

31/XII/28. — *Emile Jobin* (E.-Justin J., des Bois), horlogerie, Rue du Parc 20, La Chaux-de-Fonds.

Modifications:

5/I/29. — La soc. n. coll. « Wyss et Wittwer », est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *Wyss et Co., Montres Orbedo (Orbedo Watch)*, soc. n. coll. (Walter et Werner Wyss, de Riedholz, Albert Wittwer, d'Oberdorf), horlogerie, Bâtiment 164, Oberdorf (Soleure).

3/I/29. — La raison « Carl Dauwalder », est radiée. Actif et passif sont repris par *Dauwalder et Cc., Succ. de Carl. Dauwalder*, soc. com. (Hermann D., associé indéf. respons., Dame Vve Hélène-Marie D.-Wyssbrod, associée-com. pour fr. 1000), fabrication de boîtes de montres or et platine, Rue du Faucon 22, Bienne.

Radiations:

- 19/XII/28-7/1/29. — *Fabrique d'Ebauches de Perles S. A.*, fabrication d'ébauches, Perles/Bienne.
3/1/29. — *Eyillard Watch Co. S. A.*, fabrication d'ébauches et d'horlogerie, Eyillard-Bienne.
3/1/29. — *Dufour Watch Co. S. A.*, fabrication et commerce d'horlogerie, Bienne.

Brevets d'invention

Enregistrement:

Cl. 71 i, No. 130196. 23 novembre 1927, 18 h. — Pièce d'horlogerie. — *Albert Jacopin*, 2, rue du Rhône, Genève (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

Cl. 71 i, No. 130197. 4 septembre 1928, 20 h. — Montre quantième. — *Gottfried Stillhardt*, Gähwilt St-Gall (Suisse).

Cl. 72 a, No. 130198. 23 novembre 1927, 18 h. — Pièce d'horlogerie électrique. — *Fritz Marti*, 33, Doubs, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

Cl. 73, No. 130199. 3 juin 1927, 18 h. — Machine pour le polissage de pivots d'échappements, etc. — *Hugo Allemann*, constructeur, Bettlach (Suisse).

Cl. 73, No. 130200. 6 janvier 1928, 18 1/2 h. — Instrument permettant de reconnaître si un tour d'heure est correctement placé sur son cadran. — *Fabrique d'horlogerie Marlys, Société anonyme*, 141, rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

Cl. 79, No. 130208. 2 février 1928, 19 h. — Tour automatique pour décolletages, etc. — *H. et R. Glatzfelder*, Schraubenfabrik, Grenchen (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 79 k, No. 130209. 27 février 1928, 20 h. — Tour à décolletier à poupée mobile. —

Cl. 79 k, No. 130210. 27 février 1928, 20 h. — Tour à décolletier à poupée mobile. —

Cl. 79 k, No. 130211. 27 février 1928, 20 h. — Tour à décolletier. — *André Bechler*, ingénieur, Moutier (Suisse). Mandataires: Bovard et Cie, Berne.

Cl. 126 b, No. 130301. 30 décembre 1927, 18 1/2 h. — Compteur de kilomètres pour camion-automobile. — *Kienzle Uhrenfabriken Aktiengesellschaft*, Schwenningen a. N. (Allemagne). Mandataire: Amand Braun, succ. de A. Ritter, Bâle. — « Priorité: Allemagne, 6 janvier 1927 ».

Cl. 79 k, No. 130341. (126870). 10 août 1927, 17 h. — Machine à décolletier. — *Henri Bueche*, décolletages, Court (Berne, Suisse). Mandataires: Bovard et Cie, Berne.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 43586. 1er décembre 1928, 16 h. — Cacheté. — 2 modèles. — Pendulettes. — *Emile Beck*, Genève (Suisse). Mandataire: F. Rabilloud, Genève.

No. 43599. 4 décembre 1928, 18 1/2 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Calibre de montre de poche et pont pour calibre de montre de poche. — *Thommens Uhrenfabrik A. G.*, Waldenbourg (Suisse). Mandataire: Amand Braun, succ. de A. Ritter, Bâle.

No. 43602. 5 décembre 1928, 19 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Aiguilles de montres, pendulettes et pendules, dans toutes les grandeurs et tous métaux. — « *Universo* S. A. Société générale des Fabriques d'aiguilles, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

No. 43612. 17 novembre 1928, 20 h. — Ouvert. — 1 dessin. — Boîtes de montres décorées. — *Fernand Falbriard*, et *Charles Falbriard*, Bonfol (Suisse). Mandataire: Dr. Georges Boinay, Porrentruy. — « Priorité: Allemagne, 24 septembre 1928 ».

No. 43619. 8 décembre 1928, 16 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Briquets. — *Fabriques Eterna Schild Frères et Co.*, Grenchen (Suisse).

No. 43620. 8 décembre 1928, 16 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Montres-briquets. — *Fabriques Eterna Schild Frères et Co.*, Grenchen (Suisse).

No. 43626. 10 décembre 1928, 17 1/2 h. — Ouvert. — *Frey et Co., Frey-Uhren, Aktiengesellschaft* (*Frey et Co., Montres Frey, Société Anonyme*) (*Frey et Co., Frey Watch Co., Limited*), Bienne (Suisse). Mandataires: Bovard et Co., Berne.

A nos abonnés

Nous informons nos abonnés de Suisse que les remboursements pour le montant de l'abonnement de 1929 ont été remis à la poste. Nous les prions de bien vouloir leur réserver bon accueil à première présentation.

L'Administration du Journal.

COTES

11 Janvier 1929

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 111,-	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	3525,-	
» laminé, pour dorure	3600,-	
Platine	15,-	

Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 4 en vigueur dès le 15 février 1928.

Comptant A terme

London 7 janv. 8 janv. 7 janv. 8 janv.
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).

Antimoine spéc.	54.10-55	54.10-55	—	—
Cuivre	74.11/3	74.6/3	73.3/9	73.0/7 1/2
» best selected	76.10/-77.15	76.10/-77.15	—	—
» électrolytique	78.5-78.15	78.5-78.15	—	—
Etain	223.2/6	226.2/6	222.17/6	225.12/6
Plomb anglais	23.10/	23.10/	—	—
» étranger	22.3/9	22.3/9	22.12/6	22.11/3
Zinc	26.2/6	26.7/6	26.8/3	26.11/3

Paris 5 janv. 7 janv. 8 janv. 9 janv.
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	368	368	368	368
Argent	540	540	540	540
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	63.000	63.000	63.000	59.000
» iridié 25 %	134.750	134.750	134.750	131.750

Iridium 340.000 340.000 340.000 340.000 (en francs français par gramme).

Chlorure de platine	26,60	26,60	26,60	25,-
Platinite	31,-	31,-	31,-	29,20
Chlorure d'argent	9,25	9,25	9,25	9,25

London 5 janv. 7 janv. 8 janv. 9 janv.
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/4	84/11 1/4
Palladium (Lstg.)	12,-	12,-	12,-	12,-
Platine (shill.)	295,-	295,-	285,-	285,-

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres 26 7/16 26 1/4 26 7/16 26 3/8

New-York 5 janv. 7 janv. 8 janv. 9 janv.
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres 57 5/8 57 1/8 57 1/4 57 1/4

Cours du diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour grosses quantités).

Diamant boart	fr. 10.20 à 10.25
Qualités supérieures	fr. 0.30 à 1.20 par carat en plus
Éclats de diamants	fr. 8.90 à 9.20

Cours communiqués par *Lucien Baszanger*, Genève.

Change sur Paris fr. 20.30

Diamants bruts BOART-CARBONE

Sabloneux, Esquilles, Diamant noir pour poudre et burins

Rubis d'Orient - Saphir Montana - Grenat

L. M. Van Moppes & Sons LONDRES

Succursale Genève :

816

GENÈVE, 13, Corraterie, 13

— MAISON FONDÉE EN 1863 —

JULIEN WEIBEL FILS

ST-IMIER

TÉLÉPHONE 84

RUE DES FLEURS 7

Fabrique de Cadrans émail

SPÉCIALITÉ :

1993

Cadrans nacre

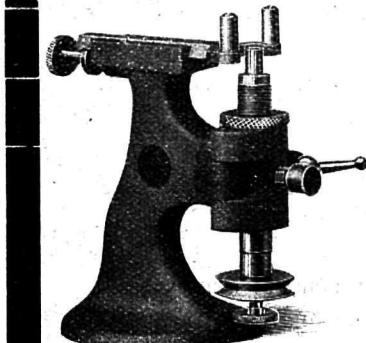
HERMANN MEYER

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

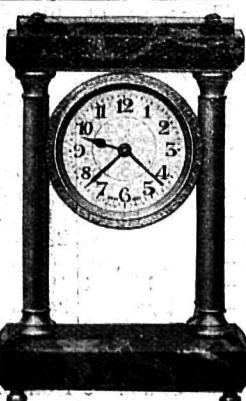
Téléphone 150⁰ BIENNE Téléphone 1500

Machines nouvelles pour la fabrication de Pierres fines.

Machines nouvelles pour la fabrication de Balanciers.



DORAGE
ROUES ET MOUVEMENTS
en tous genres
ETAB^{TS} G. HUGUENIN:
BIENNE
1. Quai du Bas Tel. 7.96



Fabrique de Pendulettes-Réveils "Looping"

Mouvement Ancre 1 jour & 8 jours

Portefeuilles, Chevalets, Pendulettes
Réveils de Voyage. 304

Nouveautés en Métal, Emaux, Niels, Nacre
Galalithe, Marbre, etc.

G. DROZ - MEYLAN
Cormondrèche, Neuchâtel (Suisse)

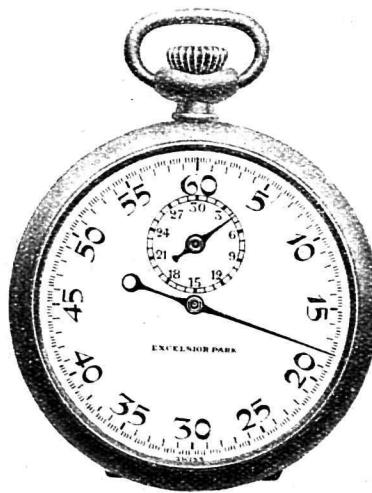
Téléphone 161

EXCELSIOR PARK

SAINT-IMIER - SUISSE

MAISON FONDÉE EN 1866

*La plus importante
Fabrique de Compteurs*

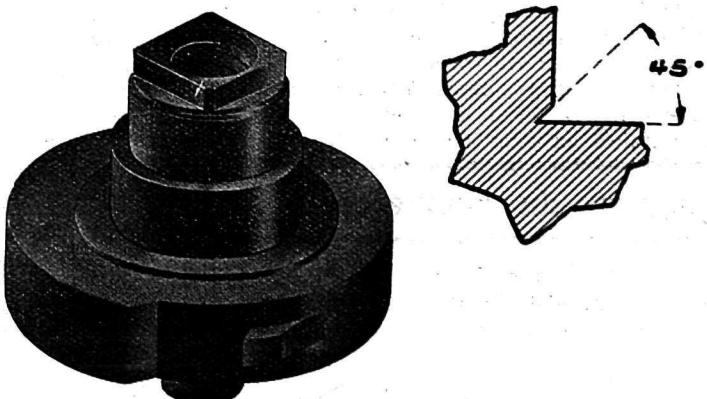


Mise en garde.

Etant depuis de nombreuses années seuls détenteurs du brevet n° 100230 pour fournitures de rechange logées dans le mouvement, nous mettons en garde les contrefacteurs qui seront poursuivis devant les tribunaux. 1975

Fabrique de Fournitures d'horlogerie
Hermann Konrad S A.
MOUTIER (Condamine)

Une de nos spécialités :



Cette pièce sort de la machine pivotée, évitant ainsi toutes les opérations de pivotage (au nombre de 7 parfois) et avec elles tous les défauts résultant de ces multiples reprises.

Il est à remarquer que les 4 portées principales sont « piquées » dans le sens diamétral par un outil qui franchit du même coup les portées.

**Maison la mieux outillée pour la fabrication
de l'arbre de barillet.**

Plus de 100 machines en usage.

104

Nouveau poinçon de garantie des Boîtes plaqué or laminé

L'Arrêté fédéral du 30 Avril 1926 concernant le poinçonnement des boîtes plaqué or ayant apporté dans cette question une solution peu satisfaisante, les fabricants de boîtes sous-signés ont décidé de munir leurs articles d'un poinçon de garantie indiquant l'épaisseur en millimètres de la couche d'or.

A partir du 1^{er} Janvier 1929, les boîtes de leur fabrication porteront, à côté de la marque de fabrique, l'insculpation de l'épaisseur de la couverture d'or employée, soit :

Plaqué or laminé	Plaqué or laminé	Plaqué or laminé
10 microns	20 microns	40 microns
Garantie 5 ans	Garantie 10 ans	Garantie 20 ans

De ce fait, les ouvrages en plaqué or pourront désormais être contrôlés, car l'épaisseur de la couverture d'or peut être mesurée avec des instruments appropriés.

Dès que le commerce de l'horlogerie et dès que les acheteurs seront habitués à ce nouveau poinçonnement en MICRONS, la garantie en années sera supprimée car elle n'est pas contrôlable.

Les fabricants soussignés garantissent par ce poinçonnement la qualité réelle de leurs articles et comptent que tous les intéressés de la branche accorderont à l'avenir une confiance croissante à ces articles.

Paul Drusenbaum, Pforzheim.
Kollmar & Jourdan A.-G., Pforzheim.
Gebr. Kuttroff, Pforzheim.
G. Rau, Pforzheim.
Math. Seitz, Pforzheim.
Manufacture Genevoise de Boîtes de montres, Genève.
Ch. Reinbold, Chaux-de-Fonds.
Louis Lang S. A., Porrentruy.
Kessi Frères S. A., Biel.
G. Ducommun, Chaux-de-Fonds.
Paul Bouvier, Fabrique de Boîtes plaqué or, Genève.

Acheteurs, prenez garde dans l'achat de vos montres avec boîtes plaqué or.

New stamp of warranty for Rolled gold cases

The new prescriptions for Rolled Gold Cases imposed by the Swiss Government not having been a satisfactory resolution in this respect, the undermentioned manufacturers of Rolled Gold Cases have decided to apply themselves the stamp of warranty by means of indicating the thickness of the Gold plate by Microns.

After the 1st. of January 1929, all cases of their manufacture will have, besides the mark of the factory, the inscription as :

Rolled Gold	Rolled Gold	Rolled Gold
10 Microns	20 Microns	40 Microns
Warranted 5 years	Warranted 10 years	Warranted 20 years

By ways of special instruments for measuring every buyer is in a position to have the thickness of the Gold plate examined.

Once the wholesalers, watchmakers and the great public being used to this new stamping it will no more be necessary to indicate the guarantee by years, as this is in fact not checkable.

The undermentioned manufacturers guarantee by this new stamp the solid quality and hope that persons interested in the watch trade will give in future whole confidence to their products.

Paul Drusenbaum, Pforzheim.
Kollmar & Jourdan A. G., Pforzheim.
Gebr. Kuttroff, Pforzheim.
G. Rau, Pforzheim.
Math. Seitz, Pforzheim.
Manufacture Genevoise de Boîtes de Montres, Genève.
Ch. Reinbold, Chaux-de-Fonds.
L. Lang S. A., Porrentruy.
Kessi Frères S. A., Biel.
G. Ducommun, Chaux-de-Fonds.
Paul Bouvier, Fabrique de Boîtes plaqué or, Genève.

Buyers beware in buying Rolled Gold Watches!

Neuer Garantie-Stempel für Walz-Gold-Doublé-Gehäuse

Nachdem die Verordnung des Schweizerischen Bundesrates vom 30. April 1926 betreffend Stempelung von Double-Uhrgehäusen keine zufriedenstellende Lösung dieser Frage gebracht hat, haben sich die unterzeichneten Gehäuse-Fabriken entschlossen, den Garantiestempel für ihre Fabriks mit der Stärke der Goldauflage in Millimetern zu versehen.

Ab 1. Januar 1929 tragen unsere Gehäuse folgenden Garantiestempel :

Walz - Gold Double
20 Mikron
10 Jahre Garantie

für andere Qualitäten entsprechend der Goldauflage z. B. 10 Microns = 5 Jahre Garantie; 40 Mikrons = 20 Jahre Garantie, wozu noch die betreffende Fabrikmarke tritt.

Diese Garantie ist für jeden Käufer kontrollierfähig, da die Goldstärke durch geeignete Messinstrumente nachgemessen werden kann.

Wir verbürgen mit dieser Stempelung die reelle Qualität unserer Fabriks und erwarten, dass alle Interessenten des Uhrenhandels unseren Fabrikaten in Zukunft das seitige Vertrauen in erhöhtem Masse schenken werden.

Sobald sich der Uhrenhandel und das kaufende Publikum an die neuen Garantiezeichen gewöhnt hat, soll die Jahresgarantie wegfallen, da diese nicht kontrollierbar ist.

Paul Drusenbaum, Pforzheim.
Kollmar & Jourdan A.-G., ;
Gebr. Kuttroff, ;
G. Rau, ;
Math. Seitz, ;
Manufacture Genevoise de Boîtes de montres, Genève.
Ch. Reinbold, La Chaux-de-Fonds.
Louis Lang S. A., Porrentruy.
Kessi Frères S. A., Biel.
G. Ducommun, La Chaux-de-Fonds.
Paul Bouvier, Fabrique de Boîtes plaqué or, Genève.

Achtung beim Einkauf von Uhren mit Gold - Double - Gehäusen.

Nuevo punzon de Garantia de las Cajas de plaqué oro laminado

El decreto federal del 30 de Abril de 1926 concerniente al contraste de la cajas de plaqué oro habiendo dado a esta cuestión una solución poco satisfactoria, los fabricantes de cajas infrascritos han decidido proveer sus artículos de un punzón de garantía que indique el espesor en milímetros de la capa de oro.

A partir del 1^o de Enero de 1929, las cajas de su fabricación llevarán, al lado de la marca de fábrica, insculpido el espesor de la capa de oro empleado, ó sea:

Plaqué oro laminado	Plaqué oro laminado	Plaqué oro laminado
10 microns	20 microns	40 microns
Garantia 5 años	Garantia 10 años	Garantia 20 años

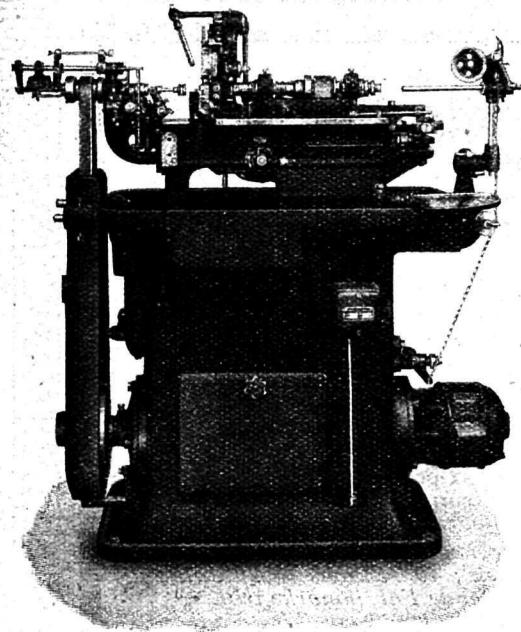
Por consiguiente, las obras de plaqué oro podrán, desde ahora, ser verificadas, pues el espesor de la capa de oro puede ser medido con instrumentos apropiados.

Tan pronto como el comercio de relojería y los compradores estén acostumbrados a este nuevo contraste en microns se suprimirá la garantía por años, que no es verificable.

Los fabricantes infrascritos garantizan, por medio de este contraste, la calidad verdadera de sus productos y esperan que todos los interesados en dicho ramo concederán, en el porvenir, una confianza a la ver mayor a dichos artículos.

Paul Drusenbaum, Pforzheim.
Kollmar & Jourdan A. G., Pforzheim.
Gebr. Kuttroff, Pforzheim.
G. Rau, Pforzheim.
Math. Seitz, Pforzheim.
Manufacture Genevoise de Boîtes de Montres, Genève.
Ch. Reinbold, Chaux-de-Fonds.
L. Lang S. A., Porrentruy.
Kessi Frères S. A., Biel.
G. Ducommun & Co., La Chaux-de-Fonds.
Paul Bouvier, Fabrique de Boîtes plaqué or, Genève.

Compradores! Tengan Vdes. mucho cuidado al comprar relojes con cajas de plaqué oro.



DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

Machines à commande directe par moteur

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

Banque Fédérale

Société Anonyme
La Chaux-de-Fonds

Ouverture de Comptes créanciers et débiteurs.

Changes. Achat et vente de monnaies étrangères.

Avances sur Titres.

Placement de Fonds.

Ordres de Bourse.

Matières Or et Argent.

Location de Coffres-forts.

— Toutes opérations de Banque. —

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES

LE SUCCÈS

Téléph. 19.44 CHAUX-DE-FONDS Succès 5-7

Aiguilles élégantes, bien finies, bon marché.

Spécialité: Aiguilles Louis XV très soignées

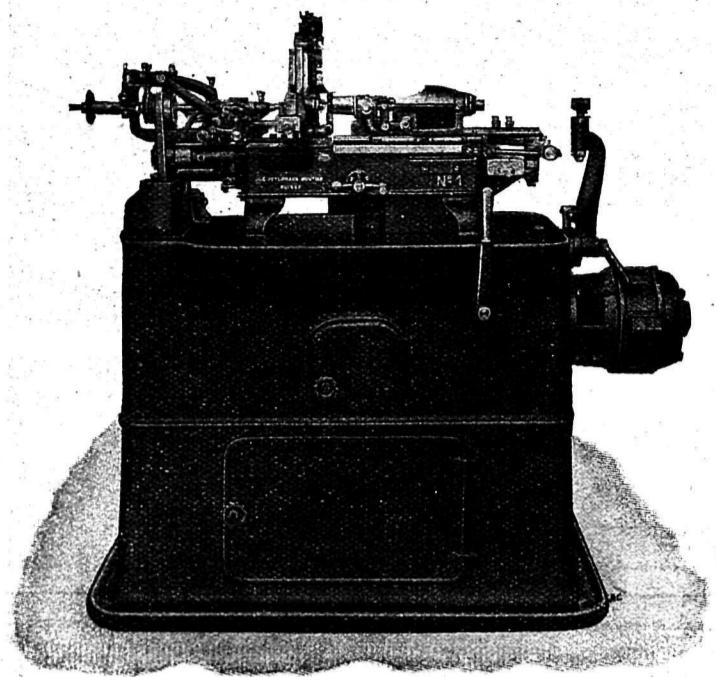
1670

ANGLETERRE

Ancienne maison établie depuis de nombreuses années à Londres et bien introduite auprès de la clientèle de gros et des Colonies, cherche à représenter un fabricant sérieux de montres or depuis 11,8^{mm} (5 $\frac{1}{4}$ "") ancre à 29,3^{mm} (13"") ou tout autre genre bon courant.

Faire offres sous chifre **P 21005 C à Publicitas**
La Chaux-de-Fonds.

19 8



Ateliers de Constructions Mécaniques
JOSEPH PETERMANN
MOUTIER

Nous construisons actuellement les machines les plus perfectionnées pour le décolletage de pièces d'horlogerie pivotées et avec piqûres.

3246

La seule machine suisse avec
commande directe par moteur
 donc sans courroie ni lénix entre moteur et transmission.

Diamants bruts
BOART-CARBONE

Diamant blanc et noir pour poudre et burins
 Outils diamantés — Pointes et esquilles pour pierristes

Rubis, Saphirs, Grenats des Indes

Importation directe

1149

BASZANGER

6, Rue du Rhône,

GENÈVE

*N'apportez pas vos annonces
 à la dernière minute.*

BANQUE CANTONALE DE BERNE

GARANTIE DE L'ÉTAT

GARANTIE DE L'ÉTAT

Toutes opérations de

BANQUE - BOURSE - CHANGE

Escompte de papier commercial - Avances sur titres

Gérance de titres

aux conditions les plus avantageuses

Conseil sur le placement de capitaux et sur toutes questions financières en général

Succursales et Agences pour la région horlogère:
 Biel, St-Imier, Porrentruy, Moutier, Delémont, Tramelan,
 Neuveville, Saignelégier, Noirmont, Malleray, Laufon

653

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr Paul Meyer

1407

Expert Comptable, Spécialiste pour affaires horlogères
 Rue Léop. Robert 58. LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 27.59

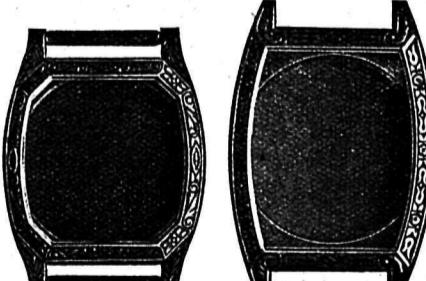
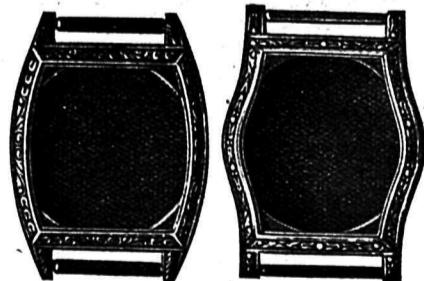
Timbres Caoutchouc
 en tous genres
 C. LUTHY, rue Léopold
 Robert 48

Louis Lang S. A., Porrentruy

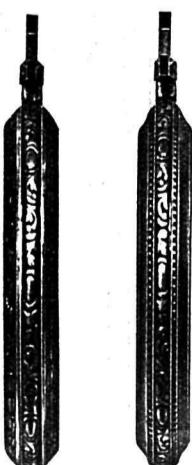
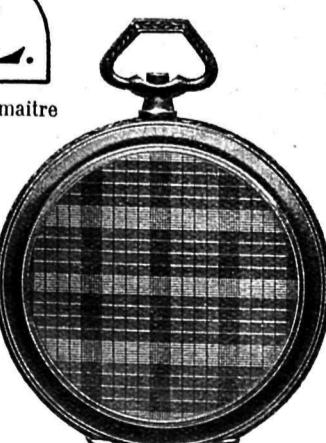
Quelques modèles des genres que nous exécutons en
argent, métal et plaqué or laminé

Toutes grandeurs

851



Poinçon de maître



Marque de fabrique



MATIÈRES LUMINEUSES RADIUM

**RADIO-CHIMIE S. A. „HELIOS“
BIENNE**

2, rue du Ruschli

Téléphone 20.64

livre à des conditions très avantageuses toutes qualités de

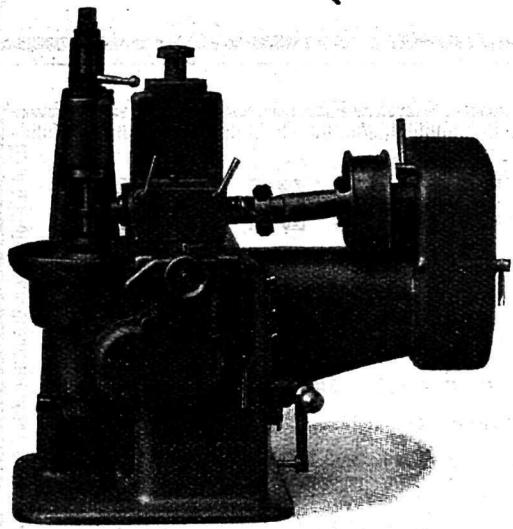
RADIUM

Article spécialement apprécié dans l'industrie horlogère,
son produit d'une belle couleur verte.

Sur demande on se charge du posage.

3291

MIKRON S. A.



Fabrique de Machines

BIENNE

Téléphone 8.18

Machines modernes

pour la fabrication de
l'ébauche. 1342

Tours et fraiseuses
d'outilleurs.

Remontage facile

ETA

Interchangeabilité absolue

GRENCHEN (SUISSE)

Ebauches de Qualité



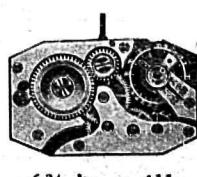
8 3/4 lign., ancre à vue
Ech. 8 3/4, 10 1/4, 10 1/2"



6 1/2 lign., c. 415 cyl.
Larg. 4480 - Long. 2495



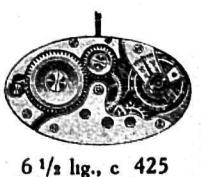
9 lign., c. 355
cyl. bascule



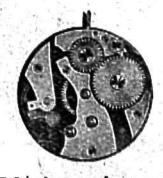
6 3/4 lign., c. 411
assort. 10 1/2 lign.



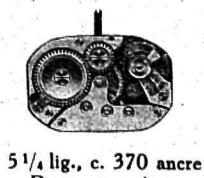
5 1/4 lign., c. 510 cyl., à ponts
Recta et ovalisés



6 1/2 lign., c. 425
assort. 10 lign.



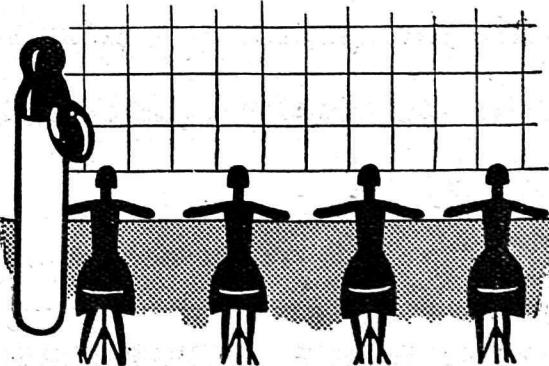
7 3/4 lign., cyl. à vue



5 1/4 lign., c. 370 ancre
Recta et ovalisés



8 3/4 - 9 lign., c. 406
cyl. à vue



**Organisation, Spécialisation
dans le Garnissage des Aiguilles
et Cadrans**

4000 cadrans

50 grosses d'aiguilles

voilà
la production journalière
des ateliers

L. MONNIER & C°
LA CHAUX-DE-FONDS
et GENEVE

Cela prouve la supériorité de leur travail.



TÉL. 14.38

Prix modérés, pose
rapide et impec-
cable. - Livraison
dans les 24 heures.
Demandez le tarif-
Représentation pour
la Suisse des ma-
tières lumineuses
MERZ & BENTELI
— Bümpliz —

FABRIQUE D'HORLOGERIE

entreprendrait encore commandes de quelques grosses par mois (grandes pièces).

Ecrire sous chiffre **P 10016** Le à **Publicitas** Le Locle.

1987

ACHAT ET VENTE**MAISON SUISSE**

importante, ayant constamment plusieurs voyageurs en route,

cherche articles pour l'Allemagne spécialement genres très soignés, nouveautés et fantaisies.

S'intéresserait pour la vente exclusive.

Elle fournirait garanties pour échantillonage.

Ecrire sous chiffre **P 10014** Le à **Publicitas** La Chaux-de-Fonds.

1986

ACHAT ET VENTE**FABRICANTS**

Faire offres mouvements 23,6 à 24,8 mm. (10 1/2 à 11") calottes cylindre, 3/4 platine, nickel, argent et plaqué or, forme baril, ondulé, etc., pour hommes, au prix concurrent, à **Goldstone, Old Millgate, Manchester**.

Wir liefern Uhren in Gold, Silber u. Metall,

47,3, 42,8, 40,6, 23,6, 19,7, 14,6, 12,4 mm (21, 19, 18, 10 1/2, 8 3/4, 6 1/2, 5 1/2, Lin.), ancre, 15, 10, 7, 6 rubis.

Muster-Uhren gerne zu Diensten, ständig die gleichen Qualitäten, vorteilhafte Preise.

Chiffre 200 Firma **Publicitas Chaux-de-Fonds (Schweiz)**.

Nous fournissons des montres en or, argent et métal.

47,3, 42,8, 40,6, 23,6 19,7, 14,6, 12,4 mm (21, 19, 18, 10 1/2, 8 3/4, 6 1/2, 5 1/2, Lin.), ancre, 15, 10, 7, 6 rubis.

Echantillons en montres s'il vous plaît. Prix les plus avantageux du jour. 1997

Chiffre 200 Firma **Publicitas Chaux-de-Fonds (Suisse)**.

ASSOCIATION

Fabricant d'horlogerie désirant s'établir à Biel ou éventuellement ailleurs, demande association avec fabricant d'horlogerie, ou parties détachées, déjà établi. — Affaire sérieuse et discrétion.

Faire offres détaillées sous **F 188 L** à **Publicitas Biel**.

1988

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**VOLONTAIRE**

Jeune homme ayant fait un apprentissage commercial de trois ans, possédant son diplôme, habile dactylographe, fortes notions d'allemand, cherche place comme volontaire dans fabrique d'horlogerie ou parties annexes. (Certificats à disposition, bonnes références.)

Faire offres sous chiffre **B 1072 U** à **Publicitas Biel**.

1995

Jeune comptable allemand

horloger expérimenté, plusieurs années de pratique en Allemagne et à l'étranger, cherche emploi dans la branche. Ecrire sous chiffre **E 399 X** à **Publicitas Genève**.

SWISS JEWEL Co. S. A., LOCARNO

Pierres synthétiques brutes.

Pierres d'horlogerie, rubis et saphirs, qualité soignée (longueur des trous garantie).

Contrepivots pour emboutir et pour sertir.

Pierres pour Compteurs électriques.

1428

FABRICATION DE BRACELETS CUIRS

EN TOUS GENRES

Rubans moire et faille avec fermoirs
- à pression A. F. en tous métaux -

Rubans noirs et fantaisie 120 genres de rubans fantaisies

A. FRUTTIGER

Téléphone 14.57 LA CHAUX-DE-FONDS Rue la de Serre 28

EMILE CHEVALIER & FILS
GRANGES (Suisse)**PIGNONS**

tous les calibres

pour régulateurs, compteurs électriques, ainsi que compteurs d'eau et gaz, à prix modérés.

Production journalière: 2000 douz. de roues d'échappement.

Nous sommes en mesure de vous offrir des avantages si importants excluant toute concurrence. 1999

Demandez prospectus et échantillons.

Fabrique d'Horlogerie Aïnat
JUILLERAT FILS & Co S. A., Brienz

TÉLÉPHONE 66

entreprendrait toujours commandes en montres et mouvements ancre 6 1/2, 6 3/4, 9 3/4, 10 1/2, 12 et 13 lig. Grande production. Qualité soignée et bon courant.

305

PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE

Glaces rubis - Gouttes - Balancier bombé
Grande-moyenne

qualité soignée et bon courant, sont livrées promptement et avantageusement par l'atelier 1983

E. THOMET,
rue du Milieu 14 b, **Bielle.**

UNION DE BANQUES SUISSES
La Chaux-de-Fonds

Capital et Réserves Fr. 101.000.000.—

Lettres de crédit circulaires. — Crédits documentaires aux meilleures conditions

UNION BANK OF SWITZERLAND

541

Every description of banking business transacted
All facilities extended for trading with the watch industry



Installations de dépoussiérage
pour 1426
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S.A., Stäfa (Zurich)

S. H. POMERANCE CO. INC.

8 - 10, Bridge Street

- NEW - YORK -

Courtiers en Douane

1035

Rapides.

Avantageux.

Discrets.



FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS
CORGÉMONT
MAISON RENOMMÉE POUR SA
FABRICATION RÉGULIÈRE

Vve Henri Butzer

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 9.57

FABRIQUE D'ÉTAMPES

pour tous genres d'industries

SPÉCIALITÉ :

* Etampes de boîtes *

argent, métal, or, bijouterie.

144



Le Cadran
émail, argent et métal
de la Fabrique
DURIG FRÈRES
se distingue par la
qualité, l'élegance et solidité

Bon courant, soigné et extra soigné

Prix avantageux 1425

Bienne - Nidau

Rue de Madretsch 48

SERTISSAGES

en tous genres de 4 à 13 lignes

PIERRES FINES

BOUSSOLES

CHATONS FAÇON

HAENNI & CO., BIENNE

Route de Boujean 52 a. • EXPORTATION • Téléphone 20.55

Production journalière : 12 grosses 15 rubis. — Demandez prix-courant.

Atelier de Pivotages **OSCAR RACINE, BIENNE**

entreprend

Pivotages en séries, depuis 3 1/4 lig., aux meilleures conditions.

Spécialité : Axes de balanciers. 1912

A. FRUTTIGER

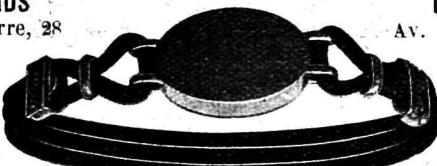
CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Serre, 28

GENÈVE
Av. Ernest Pictet 30

ÉLÉGANCE

SIMPLICITÉ



Bracelets cordonnets, cuirs et soie
tous métaux, tous titres 1926

Cuir soignés, Moires. - Fermoirs

Radium

Le fabricant soucieux de contenter sa clientèle, s'adressera toujours aux maisons les plus réputées et ayant une connaissance approfondie de l'article. Notre société s'étant spécialisée depuis 12 ans dans le domaine de la MATIÈRE LUMINEUSE RADIO - ACTIVE compte parmi les plus renommées. Nos nouvelles MATIÈRES VERTES sont irréprochables sous tous rapports.

Faites un essai et vous en serez convaincus.

Météore

S. A.

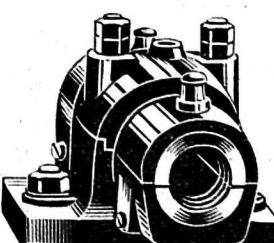
BIENNE

Rue du Rüschli 5

Téléphone 7.21

(Nouveau domicile)

Organes de transmission
Poulies en deux pièces en fer forgé



sont la spécialité des Etablissements

Wanner & Cie Sté Amé, Horgen

1920